



Conseil Social d'Administration du 15 octobre 2024

Compte rendu des représentants CFDT VNF

Avenir de la Maintenance

En réponse à la déclaration de la CFDT, la direction a reconnu que l'état général de la voie d'eau s'était dégradé. Elle reconnaît également que l'entretien du réseau n'est plus assuré comme auparavant et que cela complique la tâche des agents. La direction indique qu'elle va rédiger un cadrage territorial de la Maintenance. Il y sera précisé le niveau de qualité attendu en corrélation avec les effectifs et les matériels disponibles. Les tâches à réaliser en régie et celle qui seront externalisées seront également listées, ce qui n'est pas de bon augure. Jusqu'à aujourd'hui toutes les évolutions se sont traduites par des reculs de la qualité de la maintenance et des niveaux de service. Pour la CFDT, l'enjeu est de conserver les tâches les plus valorisantes pour nos équipes. C'est dans cet esprit que les représentants CFDT-VNF ont pesé de tout leur poids pour l'acquisition du fauconneur moissonneur.

Le plan de requalification

Dans le plan de requalification. Nous avons eu de nouveaux éclaircissements. Tous les chefs, tous les chefs d'équipe encadrant et remplissant les conditions statutaires seront promus. Pour autant le nombre de promotions disponibles aujourd'hui ne permet pas d'atteindre cet objectif. En effet. Il manquerait au titre de 2025, 15 promotions. La direction nous a indiqué qu'elle allait demander un nombre de promotions plus important pour la DT NE. Toutefois, cela ne laissera que peu de place, voir aucune pour des promotions d'experts. S'il devait y avoir un blocage et que le nombre de promotion possible s'avère insuffisant, la direction indique qu'elle reviendra vers les représentants du personnel.

La téléphonie, le changement d'opérateur.

Les représentants CFDT-VNF ont été interpellé sur des zones non couvertes par le nouvel opérateur (SFR) alors que ces mêmes zones étaient couvertes par le précédent opérateur (Bouygues). La direction a reconnu le bien-fondé de la demande des représentants CFDT-VNF. Un recensement des zones blanches va être réalisé.

Création d'un poste « domaine à l'UTI Meuse Ardennes »

La création d'un poste « domaine » a fait l'objet d'une remarque concernant l'étendue géographique du poste a priori trop importante. Les représentants CFDT-VNF du personnel se sont abstenus, la création de poste est validée.

Modification du SFACT et création du SREC

Pour mémoires il s'agissait de rapatrier des ETP de Strasbourg à Nancy, et de modifier la répartition des tâches entre SDVE et ACS.

Les représentants CFDT-VNF du personnel se sont abstenus, la création du SREC est validée.

Les représentants CFDT au CSA local.